Table des matières

- 1. L'étendard des produits industriels et artisanaux alsaciens
- 2. Fabriqué en Alsace, un dispositif nécessaire!
- 3. Une marque en phase avec les attentes des consommateurs
- 4. Un processus d'obtention rigoureux et charté

Contact presse

L'étendard des produits industriels et artisanaux alsaciens

Edito - Frédéric Bierry

L'Alsace est un territoire à l'identité forte, reconnu hors de ses frontières pour la richesse de ses traditions, mais aussi pour sa rigueur et son sérieux. Ce territoire peut compter sur une industrie et un artisanat riches de savoir-faire nombreux, tous animés par un impératif de qualité aussi bien dans la conception que la réalisation des produits.

Avec Fabriqué en Alsace, ces acteurs moteurs pour l'emploi et l'économie alsaciens disposent désormais d'un outil unique pour faire rayonner leurs produits. Cette marque complémentaire aux autres dispositifs et actions de la Marque Alsace, est destinée à donner encore davantage envie d'Alsace!

Par cette nouvelle démarche, l'ADIRA, l'agence de développement d'Alsace – qui pilote la stratégie de marketing territoriale par l'intermédiaire de la Marque Alsace – témoigne de sa capacité à détecter sur le terrain les besoins des entreprises et à y apporter une réponse adaptée.

Ainsi, Fabriqué en Alsace, créée à la demande de nos entreprises et étroitement associée à sa création, leur permet de bénéficier désormais d'un formidable outil de promotion de leurs productions auprès de consommateurs en quête de plus de transparence, de

proximité et d'authenticité dans la relation qu'ils entretiennent aux produits qu'ils consomment.

Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité Européenne d'Alsace et Président de l'ADIRA.

Edito - Jean Rotner

Alors que la pandémie en cours fragilise notre économie, il nous faut plus que jamais agir pour défendre le développement et l'emploi de nos entreprises. C'est ce à quoi la Région Grand Est s'évertue, à travers un certain nombre de dispositifs de soutien.

Dans ce contexte si particulier, l'ADIRA, comme l'ensemble des structures qui accompagnent les acteurs économiques de la Région au quotidien, joue à nos côtés un rôle central, pour détecter les difficultés des entreprises et apporter une réponse adéquate aux nouvelles problématiques auxquelles elles sont confrontées.

Fabriqué en Alsace est un de ces dispositifs forts, porté par l'ADIRA par l'intermédiaire de la Marque Alsace, visant à mettre en exergue ce qui distingue les acteurs industriels et artisanaux alsaciens. En apposant cette nouvelle marque à leurs produits, ils apportent une réponse aux nouvelles attentes des consommateurs, que la crise actuelle n'a fait qu'exacerber : celle d'une garantie quant à la provenance et la qualité des produits qu'ils consomment.

Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est.

Fabriqué en Alsace, un dispositif nécessaire!

Fabriqué en Alsace, c'est le maillon manquant des dispositifs portés par la Marque Alsace...

... le pendant des marques «Savourez l'Alsace» et «Savourez l'Alsace Produit du Terroir» pour les produits hors alimentaire. Cette marque, apposée aux produits, valorise leur qualité. Elle garantit aux consommateurs que les étapes de production qui leur confèrent leurs caractéristiques essentielles aient bien lieu en Alsace.









Une belle mise en lumière de nos savoir-faire artisanaux et industriels, dans toute leur diversité!

Fabriqué en Alsace s'adresse à toute entreprise alsacienne disposant d'un site de production en Alsace, qui souhaite s'engager dans la démarche. Plus de 30 premières entreprises se sont lancées dans le dispositif pour faire accréditer un ou plusieurs de leurs produits. Ces entreprises sont issues de secteurs d'activité très divers :

cosmétique, textile, menuiserie, habitat, équipements électriques, métallurgie...En résumé, une marque pragmatique, engagée et active sur le terrain, au service des entreprises du territoire.





Une marque en phase avec les attentes des consommateurs

Pourquoi la MARQUE ALSACE lance-t-elle Fabriqué en Alsace ?

>> Pourquoi la MARQUE Alsace lance-t-elle Fabriqué en Alsace?



Plus que jamais, dans ce contexte sanitaire si particulier, l'ADIRA, l'Agence de développement d'Alsace, joue pleinement – comme elle le fait depuis 70 ans - son rôle de

facilitateur auprès des acteurs de l'économie locale et de vecteur d'attractivité pour le territoire.

Par le biais de la Marque Alsace, elle pilote un ensemble de dispositifs et d'actions destinées notamment à donner envie d'Alsace, apporter de la valeur aux produits fabriqués en Alsace et à « doper » la consommation de produits et services alsaciens, dans des secteurs aussi divers que l'industrie et l'artisanat, l'agriculture et l'agroalimentaire, le textile, le tourisme ou encore l'art et la culture ...

Ce soutien à toutes les filières économiques locales – pour soutenir leur développement, sécuriser et développer l'emploi - répond aujourd'hui à une conjoncture économique tendue, en raison de l'épidémie mondiale en cours, mais aussi aux nouvelles aspirations des consommateurs, exacerbées par ce contexte : plus de transparence, de proximité et d'authenticité vis-à-vis des produits qu'ils consomment. Y compris en B to B, où les entreprises placent désormais leur responsabilité sociale et environnementale au cœur de leurs stratégies de développement.

La démarche Fabriqué en Alsace – complémentaire aux dispositifs existants de la Marque Alsace – vient répondre à ce double enjeu.

Une offre diversifiée, reconnue pour sa qualité

C'est une réalité qu'avait clairement fait ressortir le diagnostic d'attractivité, ayant précédé la création de la Marque Alsace en 2012 : les acteurs économiques alsaciens bénéficient d'une image d'excellence et de sérieux, mais aussi de qualité auprès des consommateurs. Cependant, les produits les plus identifiés restent les produits alimentaires, une image qui ne reflète pas la diversité de l'offre industrielle et artisanale Alsacienne.

Pourtant, près de 70%* des établissements industriels alsaciens évoluent dans des secteurs non alimentaires. L'industrie en Alsace représente toujours une part importante de l'économie locale (plus de 21% en effectif). Il en est de même pour l'artisanat alsacien** (près de 16% en effectif). Ces produits, conçus et fabriqués sur le territoire méritent un éclairage particulier pour séduire les consommateurs.





Usine Walter Store

Les Français en attente d'une meilleure communication autour des produits français

Selon une récente enquête menée début 2021 par Yougov pour Sacrés Français, plateforme de communication experte dans le « Made in France » dédiée aux entreprises qui produisent en France :

seuls 17% des Français considèrent que les marques communiquent assez sur leurs engagements « Made in France » plus d'1 sur 2 estiment qu'elles ne sont pas assez mises en avant sur les supports traditionnels : télévision, presse, radio... Les freins selon les répondants : le prix, une offre encore trop réduite et une méconnaissance des marques « Made in France »

Quand un territoire tel que l'Alsace jouit d'une telle diversité de secteurs industriels et artisanaux et qu'il peut capitaliser sur une image de rigueur et de sérieux, il a tout à gagner à fédérer les acteurs de son territoire autour d'une même bannière, mettant en lumière un savoir-faire distinctif!

Pour les Alsaciens, le Fabriqué en Alsace répond de plus en plus à un besoin de proximité, tandis que pour les autres régions de France, l'Alsace représente de surcroît un gage de sérieux. Nos clients ont besoin de repères, alors que de nombreuses entreprises et marques entretiennent le flou sur la vraie origine de leurs produits. Nous adhérons à la démarche Fabriqué en Alsace pour apporter une garantie supplémentaire à nos clients sur l'origine et la qualité de nos produits. C'est aussi pour nous une manière

de nous associer plus étroitement à notre magnifique région et à toutes les entreprises qui poursuivent la même démarche.

Fabien THEVENOT, Directeur Rustyle.

Nous sommes fiers de produire nos bâtiments modulaires en Alsace. Nous le faisons savoir à nos clients qui apprécient les produits «Made in Alsace». Nous espérons que la marque Fabriqué en Alsace soulignera encore davantage cette caractéristique.

Dirk GOERKE, Directeur De Vinci Concepts Modulaires.

Durant des années, nous nous sommes battus pour garder notre production en Alsace. Aujourd'hui, tous nos produits y sont fabriqués et nous ne pouvions que soutenir une démarche allant dans ce sens. Cette marque Fabriqué en Alsace permettra une meilleure visibilité des produits qui ont été fabriqués avec un sens du respect social, sociétal et environnemental.

Benoît BASIER, Président Corderie Meyer-Sansboeuf.

La Marque Fabriqué en Alsace est pour nous et pour l'entreprise la continuité de notre démarche et de nos convictions depuis la création de l'entreprise en 2004. Nous nous efforçons de promouvoir la fabrication locale avec, au maximum, des matières en provenance de la région. Cette démarche nous a permis des rencontres humaines très enrichissantes, avec des personnes qui partagent les mêmes convictions.

Jean MASSE, Cogérant Ateliers Sacker & Massé.

D+33 3 68 67 03 70

Un plan de communication ambitieux

L'enjeu de Fabriqué en Alsace est de fédérer les industriels et artisans du territoire et de leur faire bénéficier de la force de frappe de la Marque Alsace, en termes d'activation de réseaux et de communication. Un plan de communication omnicanal visant à valoriser les produits marqués Fabriqué en Alsace est ainsi mis en œuvre avec :













Des spots radio (France Bleu et Top Music







Une marque portée et plébiscitée par les entreprises







Labonal

Wienerberger

Argasol

Démarrée début 2020, cette nouvelle démarche a connu un développement accéléré du fait du contexte sanitaire et d'une demande pressante des entreprises comme des consommateurs. Elle émane du terrain, puisque c'est à la demande de plusieurs entreprises que l'ADIRA s'est mobilisé pour lui permettre de voir le jour.

L'ADIRA a réuni ces entreprises pour valider avec elle l'intérêt de cette démarche, et a animé les groupes de travail afin de faire aboutir ce projet dans un délai rapide.

La marque Fabriqué en Alsace a ainsi été coconstruite avec une quinzaine d'entreprises pilotes, qui ont participé à différentes réunions de travail afin de définir les modalités, la forme et la mise en œuvre du dispositif.

Enjeux

La marque Fabriqué en Alsace est attribuée aux produits, et permet à l'entreprise qui en bénéficie de :

Différencier ses produits en valorisant une image de proximité de qualité et d'excellence, auprès des consommateurs alsaciens et au-delà De rassurer le consommateur sur la provenance des produits De bénéficier d'une communication et visibilité globale ainsi que d'un réseau De contribuer à soutenir l'économie alsacienne et promouvoir notre territoire

A ce jour, plus de 30 premières entreprises se sont déjà lancées dans le dispositif pour faire accréditer un ou plusieurs de leurs produits. Ces entreprises sont issues de secteurs d'activité très divers : cosmétique, textile, menuiserie, habitat, équipements électriques, métallurgie ... Les catégories de produits bénéficiant de la marque Fabriqué en Alsace présentent d'ores et déjà une belle diversité, représentative de la pluralité de notre industrie et artisanat alsaciens.

D+33 3 68 67 03 70





Nous avons sollicité l'ADIRA il y a plusieurs années pour faire valoir la mise en avant du fabriqué en Alsace pour des produits non alimentaires. A la naissance du projet et dès la première sollicitation, nous avons répondu présent avec force et conviction. Le comportement d'achat des consommateurs évolue ans le sens du local et tient une place de plus en plus importante dans le cœur des régions et de surcroît des Alsaciens. Moins de pollution, des circuits courts, du travail en local, une qualité exemplaire, autant de raisons de mettre en avant ces marques qui portent dans leur ADN les forces de leur région Alsace. Nous sommes un acteur économique local et engagé et souhaitons le faire savoir. Cette démarche va nous y aider.

Olaf MAURICE et Martine SCHMITT, dirigeants Fun!Ethic.

A travers l'utilisation de la marque Fabriqué en Alsace, nous souhaitons promouvoir le « made in Alsace ». Entreprise alsacienne depuis + de 100 ans, Trendel a la volonté de s'ouvrir vers les artisans locaux et régionaux. Nous souhaitons développer des liens forts et équilibrés pour satisfaire nos clients et pérenniser le travail local. Nous nous inscrivons dans la modernité tout en restant fortement attachés à notre région. L'utilisation de la marque Fabriqué en Alsace nous permet de nous différencier des revendeurs et d'afficher la qualité de nos produits.

Caroline et Frédéric TRENDEL, Dirigeants Trendel.

L'Alsace fait partie des gênes de l'entreprise et a inspiré son nom LA BONneterie ALsacienne, implantée à Dambach-la-Ville depuis 1924. L'entreprise a une histoire et un savoir-faire presque centenaire, elle est dans le cœur des alsaciens et ses salariés sont fiers de leur usine. Cette démarche nous apportera un rayonnement dans des univers différents grâce à toutes les entreprises qui nous rejoindrons. C'est une évidence pour nous de faire partie de cette marque.

Dominique MALFAIT, Directeur Labonal.

Je me suis lancé dans la démarche Fabriqué en Alsace pour garantir la reconnaissance de notre métier, pour montrer une image positive et qui va de l'avant de notre entreprise. Nos produits sont sujets à de nombreuses contrefaçons, cette démarche me permet ainsi d'appuyer sur le fait qu'Activaterre soit inventé – conçu – fabriqué en Alsace. La marque Fabriqué en Alsace montre aux alsaciens le dynamisme et la diversité de notre entreprenariat. Les alsaciens (-nes) ont cette image de personnes sérieuses et honnêtes auprès d'autres régions de France et de nos voisins européens, et je m'y identifie complètement. Fabriqué en Alsace conforte cette belle image, c'est un gage de qualité.

Pierre SIEGFRIED, Gérant de la poterie culinaire Siegfried-Burger.

D+33 3 68 67 03 70

Un processus d'obtention rigoureux et charté

Un processus d'obtention rigoureux et charté

Les critères d'attribution de la marque

Un certain nombre de critères encadrent l'obtention de la marque Fabriqué en Alsace. L'entreprise qui en fait la demande doit en prérequis disposer d'un site de production en Alsace, être déjà partenaire de la Marque Alsace, et donc respecter les valeurs véhiculées par cette marque partagée. Son ou ses produits n'est / ne sont éligible(s) qu'à la condition que les étapes de production qui lui confèrent ses caractéristiques essentielles aient bien lieu en Alsace. Les seules étapes de conception et de conditionnement du produit sur un site alsacien ne sont pas des critères d'obtention. L'origine des matières premières et des produits semi-finis utilisés pour le fabriquer n'entrent pas en ligne de compte dans l'attribution de la marque Fabriqué en Alsace. Enfin, la marque Fabriqué en Alsace peut être utilisée par l'entreprise bénéficiaire pour les produits distribués sous ses propres marques et pour des produits dont elle assure la sous-traitance.



CANDIDATURE

L'entreprise renseigne le formulaire d'accréditation à la Marque « Fabriqué en Alsace » et signe le contrat de licence.



2. ENTRETIEN

L'ADIRA mène un entretien d'approfondissement à distance pour mieux connaître l'entreprise, les produits qu'elle souhaite accréditer et ses motivations.



3. VISITE SUR SITE

Par échantillonnage (tous les 20 dossiers reçus) : une visite de l'entreprise candidate est réalisée par une entreprise déjà accréditée.



4. EXAMEN DU DOSSIER

Le Comité d'Accréditation examine le dossier et décide :

- la validation de l'accréditation (en l'absence de doute)
- une visite sur place (en cas de doute ou pour complément d'information)
- un refus de l'accréditation (en cas de non conformité après visite sur site)



5. ACCREDITATION

L'ADIRA informe l'entreprise de sa décision et transmet le logo et les modalités d'utilisation de la Marque.



6. COMMUNICATION

L'entreprise appose la Marque « Fabriqué en Alsace » sur les produits accrédités.

A tout moment, le Comité d'Accréditation peut mandater un audit de contrôle, réalisé par un organisme externe.

Le processus d'accréditation

Toute entreprise intéressée par le dispositif Fabriqué en Alsace suit un processus d'accréditation exigeant et très cadré. La démarche démarre par le dépôt d'un dossier de candidature. A l'issue d'une phase d'instruction, un comité d'accréditation (constitué de l'ADIRA et des entreprises pilotes) valide ou non la demande. Des visites sur site par d'autres entreprises accréditées peuvent être menées, par échantillonnage, ce qui permet aussi de créer du lien au sein du réseau Fabriqué en Alsace.

L'entreprise qui obtient la marque Fabriqué en Alsace pour un ou plusieurs de ses produits s'acquitte de droits d'entrée, puis d'une cotisation annuelle, calculée en fonction du chiffre d'affaires. Cette participation financière contribue à la mise en place de l'animation, des contrôles, des outils et des opérations de communication et



promotion en faveur du dispositif, des produits accrédités et des entreprises partenaires.

Un maillon complémentaire aux autres dispositifs de la Marque partagée Alsace

La stratégie d'attractivité de l'Alsace se construit autour de la Marque Alsace

La Marque Alsace est le «porte drapeau» qui fédère les énergies, autour de valeurs partagées, qui symbolisent ce territoire, son identité, ses objectifs et son avenir. La Marque Alsace est ouverte à tous les acteurs qui souhaitent contribuer au rayonnement de la région et qui en deviennent partenaires. Elle appartient à tous les acteurs qui contribuent au rayonnement de l'Alsace.

La marque Alsace, c'est aujourd'hui plus de 8 500 entreprises partenaires, 28 000 ambassadeurs d'Alsace, plus de 3 000 produits référencés Savourez l'Alsace, Savourez l'Alsace Produit du Terroir ou Fabriqué en Alsace, près de 100 entreprises labellisées Alsace Excellence ... Cette marque partagée a pour but de développer une image de l'Alsace plus complète, plus spécifique et plus attractive.

Ces dispositifs sont là pour répondre aux quatre principaux axes stratégiques qui animent la Marque Alsace :



RENDRE VISIBLE:

développer l'attractivité du territoire au travers de la Marque Partagée Alsace et de ses valeurs.



FÉDÉRER ET ACTIVER :

fédérer les forces vives et les amoureux du territoire pour en faire des prescripteurs de l'Alsace, via notamment le réseau des Ambassadeurs d'Alsace et Partenaires de la Marque Alsace.



QUALIFIER:

avec les marques produits Savourez l'Alsace - Savourez l'Alsace Produit du Terroir, le label Alsace Excellence et désormais Fabriqué en Alsace, renforcer l'image d'excellence liée à l'Alsace, apporter de la valeur au territoire, à ses produits et à ses entreprises.



FAIRE CONSOMMER ALSACIEN :

valoriser l'offre, signer les produits et les entreprises alsaciennes pour les faire choisir.

La Marque Alsace, une stratégie globale et cohérente, et des dispositifs dédiés à des publics spécifiques :

